

Résolution adoptée
Séance plénière du 25 mars 2026

Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Nous n'étions pas certains d'y parvenir, et nous sommes fiers que ce texte contrairement à d'autres textes de la DDFE, puisse être présenté en séance plénière et soumis au vote de cette assemblée. Après des mois de travail, d'échanges, des centaines d'amendements, de débats : il est aussi le résultat de nos cheminements depuis le début de cette mandature. Ce texte a fait parler de lui. Il a remué nos organisations, et les conseillers et conseillères de cette assemblée, et c'est bon signe ! Le monde a changé depuis 2021, et nous devons être à la hauteur du changement, même si ça nous fatigue, même si, d'après notre expérience personnelle, on n'observe pas les mêmes choses.

Il était éminemment important que la société civile organisée s'empare de ce sujet. Nous ne pourrions répondre à la force de frappe de l'internationale réactionnaire qu'en consolidant et élargissant les espaces de construction démocratique. Les stratégies des mouvements anti-genre ne sont plus marginales, elles ont aujourd'hui cours à l'intérieur de nos institutions démocratiques. Nous l'avons observé dans cette maison. Des positions se sont exprimées contre le texte et une critique nous a tout particulièrement interloqué.

Ce texte ferait l'amalgame entre les croyants chrétiens et les mouvements intégristes dénoncés à juste titre dans ce texte. Lisons la seule phrase qui mentionne les chrétiens : « En Europe, les mouvements anti-genre sont principalement financés par certains réseaux intégristes d'obédience chrétienne et partagent un principe : les règles religieuses priment sur les règles démocratiques. Si ces positions ne peuvent être assimilées aux convictions ou aux pratiques des fidèles dans leur ensemble, ces mouvements s'inscrivent dans un contexte plus large de montée des discours conservateurs portant sur les normes sociales, familiales et de genre ».

Des amendements sur ce sujet ont demandé des suppressions, la délégation les a refusés. Fort heureusement, un autre chemin est possible, et des organisations de croyants et croyantes se mobilisent pour porter une autre vision de la société, qui renforce les droits des femmes, essentiels à la démocratie.

Notre groupe défend ce texte ambitieux, engagé et engageant, dont la portée place notre assemblée dans le temps qui est le nôtre. Parce que le CESE fait de la politique. Celle qui défend nos droits, notre démocratie, celle qui s'occupe de la vie des gens et celle qui porte des intérêts collectifs et une vision claire de la société. Si défendre l'état de droit, c'est être militant, alors oui, nous assumons avec fierté d'être des militants constitutionnels.

Nous regrettons d'ailleurs que les organisations féministes manquent de représentation dans la prochaine composition du CESE, et ce malgré les alertes répétées sur cet enjeu.

Chers collègues, nos votes seront regardés, car ils engagent notre responsabilité. Comme l'a dit la rapporteure, il y a des sujets sur lesquels il est important de parler d'une seule voix.